

Cycle « La violence machiste sur les réseaux sociaux »

Séance 1 : « Les réseaux sociaux : un espace public de participation »

Rapporteuse : Jenn Díaz, membre du Groupe de travail sur l'équité de genre du Parlement de Catalogne durant la quatorzième législature

Conclusions

Les violences machistes ont également adapté leurs formes à l'environnement numérique, comme était déjà reconnu par la loi 17/2020, du 22 décembre, modifiant la loi 5/2008 sur le droit des femmes à éradiquer la violence à leur égard, adoptée lors de la douzième législature. La violence numérique est devenue un phénomène omniprésent dans une société hyperconnectée. Pour aborder cette problématique complexe qui fonctionne de manière inégale d'un point de vue intersectionnel, il est essentiel d'établir des cadres législatifs solides et de garantir le respect effectif des réglementations existantes. Ce bref rapport, résultant du cycle contre la violence machiste sur les réseaux sociaux organisé par le Parlement de Catalogne, vise à analyser les principaux points liés à la lutte contre la violence machiste en ligne sous un angle intersectionnel, en mettant l'accent sur les défis, les opportunités et les besoins d'action future.

Le cadre législatif et le respect des normes

Lors des interventions des conférencières, expertes en violences numériques, l'importance de disposer de cadres législatifs solides pour aborder la violence en ligne a été soulignée. La directive de l'Union européenne pour lutter contre la violence machiste numérique est une avancée significative dans ce domaine. Cependant, il est nécessaire de garantir le respect de ces réglementations par des mécanismes d'audit indépendants et par une surveillance efficace.

La complexité de la violence numérique

La violence numérique revêt diverses formes, allant du harcèlement en ligne à la divulgation non consentie de matériel intime. Cela exige une approche globale qui prenne en compte les multiples dimensions du phénomène.

L'approche intersectionnelle

Il est indispensable de reconnaître que la violence numérique touche différemment divers groupes de la société en fonction de facteurs tels que le genre, la race et la classe sociale. Cette approche intersectionnelle est fondamentale pour comprendre et aborder efficacement la violence numérique sous un angle inclusif.

Une bataille culturelle et éducative

Lutter contre la violence numérique exige de mener un combat culturel et éducatif pour

promouvoir des valeurs de respect, d'égalité et de non-violence dans tous les domaines de la société. Cela comprend des campagnes de sensibilisation, des programmes éducatifs et des actions pour changer les attitudes sociales.

Collaboration et dialogue

La lutte contre la violence numérique exige une collaboration étroite entre divers acteurs, y compris les gouvernements, les plateformes numériques, la société civile et les communautés académiques. Il est nécessaire de créer des espaces de dialogue et de coordination pour développer des stratégies efficaces.

La réglementation et la protection des droits

Il est essentiel de trouver un équilibre entre la réglementation de la violence numérique et la protection des droits fondamentaux. Les politiques doivent être proportionnées et il est nécessaire de veiller à ce qu'elles ne restreignent pas indûment les droits individuels tout en protégeant contre la violence numérique.

Les défis futurs

Malgré les progrès réalisés dans la lutte contre la violence machiste en ligne, il reste encore des défis importants à relever. Il est crucial de continuer à travailler pour réglementer efficacement les plateformes numériques, garantir la protection des droits individuels et adopter une approche intersectionnelle afin d'assurer une lutte inclusive et équitable contre la violence numérique sous toutes ses formes.

Conclusion finale

Le Groupe de travail sur l'équité de genre, composé de membres du bureau de l'Égalité, de groupes parlementaires, de salariées et d'autres acteurs, joue un rôle de supervision des initiatives liées au Plan d'égalité. Notre priorité est de contribuer au développement des connaissances et de l'expertise dans ce domaine. Nous tenons à remercier tout particulièrement la participation des intervenantes de cette séance. Leur contribution a été cruciale pour enrichir notre compréhension du comportement de la violence numérique et de son impact sur nos vies. Notre tâche implique non seulement de légiférer pour répondre aux besoins de la société actuelle, mais aussi de créer des espaces de dialogue au Parlement, afin de contribuer de manière qualitative au débat et de créer des synergies et des lieux de rencontre entre le Parlement de Catalogne et la société civile organisée.

Nous comprenons que nous sommes engagés dans une bataille culturelle où les réseaux sociaux exercent une influence significative. Il est indispensable d'élaborer des stratégies pour que ces plateformes ne deviennent pas des espaces hostiles, mais plutôt des environnements sécurisés pour tout le monde. La cyberviolence machiste, comme cela a été souligné, entretient une relation étroite avec d'autres formes de discours de haine, telles que le racisme et le fascisme, ce qui nécessite une attention différenciée et une approche globale.

Pour conclure, nous souhaitons souligner l'importance de ce cycle d'activités, qui vise à générer des connaissances et des propositions pour aborder la violence numérique, tant dans la sphère publique que dans la sphère privée. Cet espace de dialogue est fondamental pour nous renforcer et défendre nos droits face à toute forme de violence. Malgré les défis à relever, nous continuerons à avancer dans cette direction pour garantir un environnement numérique sûr et respectueux pour tous.